**DECRET RELATIF AUX NORMES RENDUES D’APPLICATION OBLIGATOIRE: UN ATELIER DE SENSIBILISATION SE TIENT LE 12 SEPTEMBRE**

Dans l’objectif de sensibiliser les entreprises sur les dispositions du décret, échanger avec elles sur les possibles difficultés pouvant naitre de l’application du texte et éventuellement proposer des mesures d’accompagnement, la Confédération Générale des entreprises de Côte (CGECI) organise en collaboration avec le Ministère de l’Industrie et des Mines (MIM), une session d’échanges sur le décret relatif aux normes rendues d’application obligatoire. Cette rencontre est prévue le 12 septembre 2017 à la Maison de l’Entreprise d’Abidjan-Plateau.



